

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1976 B 00007 Numéro SIREN : 305 008 476 Nom ou dénomination : RENOUEST
--

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2021 sous le numéro de dépôt 11283



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

RENOUEST

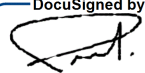
Rue Jules Vallès
35061 RENNES

S.A.S au capital de 825 000 €
R.C.S Rennes 305 008 476

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Février 2020 au 31 Janvier 2021

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

0C33156D211A491...



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et AssociésSociété civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 06/05/2010, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. RENOUEST** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Février 2020 au 31 Janvier 2021**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	48 102 488 €
■ Chiffre d'affaires	126 659 570 €
■ Bénéfice net comptable	2 671 298 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 17 mai 2021

Marc FERRE

Christian PALVADEAU



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	49 136 256	27 049 355	22 086 900	21 334 868
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	309 476	211 250	98 225	88 029
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	233 252	211 250	22 001	11 805
FONDS COMMERCIAL (1)	76 224		76 224	76 224
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 870 873	26 838 104	19 032 768	18 317 735
TERRAINS	2 992 093	252 422	2 739 670	2 770 275
CONSTRUCTIONS	31 670 600	20 342 711	11 327 888	7 648 609
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	10 406 894	5 760 364	4 646 530	4 027 894
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	801 284	482 606	318 678	247 667
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				3 623 288
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 955 906		2 955 906	2 929 103
PARTICIPATIONS	9 124		9 124	9 124
TITRES IMMOBILISES DIVERS	2 188 252		2 188 252	2 175 007
PRETS	718 341		718 341	704 783
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	40 188		40 188	40 188
ACTIF CIRCULANT	26 015 588		26 015 588	28 040 658
STOCKS ET EN-COURS	8 413 739		8 413 739	9 871 481
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	69 343		69 343	74 720
MARCHANDISES	8 344 395		8 344 395	9 796 761
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	321 714		321 714	360 176
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 293 632		4 293 632	4 366 989
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	553 960		553 960	567 913
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 739 672		3 739 672	3 799 076
CREANCES DIVERSES (3)	5 841 048		5 841 048	6 508 712
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 254 018		5 254 018	5 199 787
DISPONIBILITES	1 548 560		1 548 560	1 369 399
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	342 873		342 873	364 112
TOTAL GENERAL	75 151 844	27 049 355	48 102 488	49 375 527
(1) Dont droit au bail			17 051	16 062
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	16 911 362	16 141 314
CAPITAL	825 000	825 000
RESERVES	13 415 064	13 051 810
RESERVE LEGALE	82 500	82 500
AUTRES RESERVES	13 332 564	12 969 310
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 671 298	2 264 503
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>16 911 362</i>	<i>16 141 314</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	450 828	429 921
PROVISIONS POUR RISQUES	450 828	429 921
DETTES (1)	30 740 297	32 804 291
DETTES FINANCIERES (2)	15 440 215	18 080 808
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	12 775 791	14 510 497
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	2 664 424	3 570 311
DETTES D'EXPLOITATION	14 789 491	14 142 458
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 952 899	9 657 000
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 221 277	3 942 757
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	615 314	542 700
DETTES DIVERSES	510 590	581 025
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	385 619	473 283
AUTRES DETTES DIVERSES	124 971	107 741
TOTAL GENERAL	48 102 488	49 375 527
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	11 793 086 18 947 212	13 514 643 19 289 648
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		24 244



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	126 774 289	128 090 947
VENTES DE MARCHANDISES	124 273 259	125 612 959
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	32 648	31 655
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 353 663	2 214 804
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>126 659 570</i>	<i>127 859 420</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	11 664	19 492
REPRISES SUR PROVISIONS	893	36 364
TRANSFERTS DE CHARGES	76 613	76 261
AUTRES PRODUITS	25 547	99 408
CHARGES D'EXPLOITATION	122 117 680	124 081 767
ACHATS DE MARCHANDISES	93 117 705	97 949 756
VARIATION DES STOCKS	1 453 259	(474 353)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	250 531	275 502
VARIATION DES STOCKS	5 376	(2 109)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	10 990 629	10 307 917
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 871 159	1 932 551
SALAIRES ET TRAITEMENTS	9 630 337	9 242 876
CHARGES SOCIALES	2 466 275	2 515 269
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 308 492	2 313 586
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		893
AUTRES CHARGES	23 912	19 878
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 656 609	4 009 179
PRODUITS FINANCIERS	137 393	219 102
PARTICIPATIONS	19 353	10 030
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	35 817	99 738
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	82 370	109 186
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	(147)	147
CHARGES FINANCIERES	166 497	303 178
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	166 497	303 178
RESULTAT FINANCIER	(29 103)	(84 076)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 627 505	3 925 103



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	216 976	3 784 735
SUR OPERATIONS DE GESTION	853	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	72 000	3 784 735
REPRISES SUR PROVISIONS	144 123	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	410 631	3 959 487
SUR OPERATIONS DE GESTION	61 000	512
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	184 601	3 923 975
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	165 030	35 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(193 655)	(174 752)
PARTICIPATION DES SALAIRES	875 549	729 058
IMPOTS SUR LES BENEFICES	887 003	756 790
BENEFICE NET COMPTABLE	2 671 298	2 264 503
<i>Total des produits</i>	<i>127 128 659</i>	<i>132 094 785</i>
<i>Total des charges</i>	<i>124 457 360</i>	<i>129 830 282</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	50 153	103 458
Charges financières concernant les entreprises liées	16 900	15 710

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation de pandémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La prorogation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2021-160 du 15 février 2021 suite à la pandémie de Covid-19 n'a aucun impact significatif sur les comptes établis au 31/01/2021.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 7 500 actions de 110 euros.

Fonds commercial

*Fonds commercial SORAL	Acquisition en 1989 / 1990	76 225
-------------------------	----------------------------	--------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	292 770	16 706	-	309 477
Immobilisations corporelles	45 256 512	3 201 513	2 587 152	45 870 873
Immobilisations financières - titres	2 184 131	13 349	104	2 197 376
Immobilisations financières - créances	744 972	13 558	-	758 530
	48 478 386	3 245 126	2 587 256	49 136 257

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	204 741	6 510	-	211 251
Immobilisations corporelles	26 938 777	2 301 983	2 402 655	26 838 105
	27 143 517	2 308 493 (*)	2 402 655	27 049 356
(*) Dont dotation :				
. linéaire		2 156 710		
. dégressive		151 783		
. exceptionnelle		-		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges (1)	429 921	165 030	144 123	450 828
Dépréciations de l'actif immobilisé	-	-	-	-
Dépréciations de l'actif circulant	894	-	894	-
	430 815	165 030 (*)	145 017 (*)	450 828
(*) Dont :				
. exploitation		-	894	
. financier		-	-	
. exceptionnel		165 030	144 123	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	-
- montants repris parce que devenus sans objet :	144 123

Le montant des provisions pour risques et charges au 31/01/2021 correspondent à :

- Litige commercial (**)	286 000
- Litiges prud'homaux	64 828
- Litige fiscal	100 000
	<u>450 828</u>

() Litige Galec :** La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 286 k€.

Le 11 mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes. Le délai d'appel de 60 jours n'étant pas encore expiré à la date d'arrêté des comptes, la provision pour risques et charges a été maintenue.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	758 530	17 051	741 479
Acomptes versés sur commandes	321 715	321 715	-
Créances d'exploitation	4 293 633	4 293 633	-
Créances diverses	5 841 049	5 841 049	-
Charges constatées d'avance	342 873	342 873	-
	11 557 799	10 816 320	741 479

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	15 419	15 419	-	-
Emprunts bancaires (1)	12 760 372	2 305 956	7 324 987	3 129 429
Emprunts & dettes financières divers (2)	2 664 425	1 924 815	654 937	84 673
Avances, acompte reçus sur commandes	-	-	-	-
Dettes d'exploitation	14 789 491	14 190 431	-	599 060
Dettes diverses	510 591	510 591	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
	30 740 298	18 947 212	7 979 925	3 813 161

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 15 419

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 600 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 2 325 881

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales -

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	90 586 452
- Drive	22 678 970
- Station-service	13 394 148
- Restauration	-
	<u>126 659 570</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	22
- Agents de maîtrise	25
- Employés	<u>403</u>
	450

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession des immobilisations corporelles	184 497	72 000
Cession des immobilisations financières	104	-
Provision litiges Prud'homaux	65 030	71 435
Provision aux litiges fiscaux et sociaux	100 000	72 688
Redressement fiscal	61 000	-
Autres produits exceptionnels divers	-	853
	<u>410 631</u>	<u>216 976</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	599 060
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	276 489
	<hr/>
	875 549

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28%. Cette charge d'impôt est majorée de la contribution sociale de 3,3% et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère VISA.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 194 882
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-307 879
	<hr/>
	887 003

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	346 330
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.5 %)	357 470

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, mandat irrévocable d'hypothéquer à première demande des biens et droits immobiliers, privilège de prêteur de deniers) à hauteur de 12 510 372 euros.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 625 400	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	1 000 000	1 000 000
Autres engagements	1 211 633	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 28 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2020.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ.....

713 000 €

Entreprises liées

S.C.I. DE L'OUEST S.A.S. CLEUNAY BOUTIQUE S.C.I. INTRAROCADÉ S.A.R.L. RENOUEST VOYAGES

Participations	-	-	1 494	7 630
Titres immobilisés divers	66 969	800	-	-
Créances diverses	1 112 484	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	7 100	-	1 714 210
Production vendue de services	-	4 600	-	14 820
Autres achats et charges externes	363 186	393 982	48 250	-
Produits de participation	-	-	19 354	-
Intérêts et produits assimilés divers	6 100	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	7 100	-	9 800

Entreprises liées

S.A.S. VISA

Participations	-
Titres immobilisés divers	-
Créances diverses	4 403 659
Emprunts et dettes financières divers	-
Production vendue de services	-
Autres achats et charges externes	-
Produits de participation	-
Intérêts et produits assimilés divers	24 700
Intérêts et charges assimilées	-

Filiales & participations à plus de 50 %S.C.I. INTRAROCADÉ S.A.R.L. RENOUEST VOYAGES
35 000 Rennes 35 000 Rennes
R.C.S. Rennes 391 924 040 R.C.S. Rennes 428 564 942

Capital	1 524	7 630
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-	1 237 285
Quote-part du capital détenu	98.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	1 494	7 630
Valeur nette des titres détenus	1 494	7 630
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	41 898	305 553
Résultat du dernier exercice clos	26 483	-171 937
Dividendes encaissés	19 354	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. VISA

Rue Jules Vallès

35 000 RENNES

R.C.S. : Rennes 820 272 326

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

RENOUEST
Société par actions simplifiée au capital de 825 000 euros
Siège social : Rue Jules Vallès
35000 RENNES
305 008 476 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUILLET 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2021 s'élevant à 2 671 298,52 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 671 298,52 euros

Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « Autres Réserves » 1 128 726,48 euros
Lequel compte se trouve ainsi ramené à 12 203 837,70 euros.

Les sommes distribuables s'élevant à 3 800 025,00 euros

A titre de dividendes 3 800 025,00 euros
Soit 506,67 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 013,34 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 3 799 011,66 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

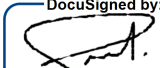
Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2018	2 649 975 €	7 500	706,66 €	2 649 268,34 €
31/01/2019	3 555 000 €	7 500	948,00 €	3 554 052,00 €
31/01/2020	1 901 250 €	7 500	507,00 €	1 900 743,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 juillet 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. Vincent PEINTURIER

DocuSigned by:

0C33156D211A491...



AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



SAS RENOUEST
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2021

A l'Assemblée Générale de la société RENOUEST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « SAS RENOUEST » relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constate, à la clôture de l'exercice, un stock net de 8 413 719 €.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- assister à l'inventaire physique,
- effectuer une revue analytique des stocks,
- contrôler les quantités et l'évaluation des stocks par sondages,
- vérifier la permanence des méthodes de valorisation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laval, le 6 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes,

ALTONEO AUDIT



Cédric TOMINE,
Associé

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	49 136 256	27 049 355	22 086 900	21 334 868
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	309 476	211 250	98 225	88 029
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	233 252	211 250	22 001	11 805
FONDS COMMERCIAL (1)	76 224		76 224	76 224
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 870 873	26 838 104	19 032 768	18 317 735
TERRAINS	2 992 093	252 422	2 739 670	2 770 275
CONSTRUCTIONS	31 670 600	20 342 711	11 327 888	7 648 609
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	10 406 894	5 760 364	4 646 530	4 027 894
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	801 284	482 606	318 678	247 667
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				3 623 288
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 955 906		2 955 906	2 929 103
PARTICIPATIONS	9 124		9 124	9 124
TITRES IMMOBILISES DIVERS	2 188 252		2 188 252	2 175 007
PRETS	718 341		718 341	704 783
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	40 188		40 188	40 188
ACTIF CIRCULANT	26 015 588		26 015 588	28 040 658
STOCKS ET EN-COURS	8 413 739		8 413 739	9 871 481
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	69 343		69 343	74 720
MARCHANDISES	8 344 395		8 344 395	9 796 761
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	321 714		321 714	360 176
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 293 632		4 293 632	4 366 989
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	553 960		553 960	567 913
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 739 672		3 739 672	3 799 076
CREANCES DIVERSES (3)	5 841 048		5 841 048	6 508 712
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 254 018		5 254 018	5 199 787
DISPONIBILITES	1 548 560		1 548 560	1 369 399
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	342 873		342 873	364 112
TOTAL GENERAL	75 151 844	27 049 355	48 102 488	49 375 527
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			17 051	16 062
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	16 911 362	16 141 314
CAPITAL	825 000	825 000
RESERVES	13 415 064	13 051 810
RESERVE LEGALE	82 500	82 500
AUTRES RESERVES	13 332 564	12 969 310
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 671 298	2 264 503
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>16 911 362</i>	<i>16 141 314</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	450 828	429 921
PROVISIONS POUR RISQUES	450 828	429 921
DETTES (1)	30 740 297	32 804 291
DETTES FINANCIERES (2)	15 440 215	18 080 808
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	12 775 791	14 510 497
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	2 664 424	3 570 311
DETTES D'EXPLOITATION	14 789 491	14 142 458
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 952 899	9 657 000
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 221 277	3 942 757
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	615 314	542 700
DETTES DIVERSES	510 590	581 025
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	385 619	473 283
AUTRES DETTES DIVERSES	124 971	107 741
TOTAL GENERAL	48 102 488	49 375 527
(1) Dont à plus d'un an	11 793 086	13 514 643
Dont à moins d'un an	18 947 212	19 289 648
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		24 244

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	126 774 289	128 090 947
VENTES DE MARCHANDISES	124 273 259	125 612 959
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	32 648	31 655
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 353 663	2 214 804
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	126 659 570	127 859 420
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	11 664	19 492
REPRISES SUR PROVISIONS	893	36 364
TRANSFERTS DE CHARGES	76 613	76 261
AUTRES PRODUITS	25 547	99 408
CHARGES D'EXPLOITATION	122 117 680	124 081 767
ACHATS DE MARCHANDISES	93 117 705	97 949 756
VARIATION DES STOCKS	1 453 259	(474 353)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	250 531	275 502
VARIATION DES STOCKS	5 376	(2 109)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	10 990 629	10 307 917
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 871 159	1 932 551
SALAIRES ET TRAITEMENTS	9 630 337	9 242 876
CHARGES SOCIALES	2 466 275	2 515 269
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 308 492	2 313 586
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		893
AUTRES CHARGES	23 912	19 878
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 656 609	4 009 179
PRODUITS FINANCIERS	137 393	219 102
PARTICIPATIONS	19 353	10 030
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	35 817	99 738
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	82 370	109 186
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	(147)	147
CHARGES FINANCIERES	166 497	303 178
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	166 497	303 178
RESULTAT FINANCIER	(29 103)	(84 076)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 627 505	3 925 103

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	216 976	3 784 735
SUR OPERATIONS DE GESTION	853	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	72 000	3 784 735
REPRISES SUR PROVISIONS	144 123	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	410 631	3 959 487
SUR OPERATIONS DE GESTION	61 000	512
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	184 601	3 923 975
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	165 030	35 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(193 655)	(174 752)
PARTICIPATION DES SALAIRES	875 549	729 058
IMPOTS SUR LES BENEFICES	887 003	756 790
BENEFICE NET COMPTABLE	2 671 298	2 264 503
<i>Total des produits</i>	<i>127 128 659</i>	<i>132 094 785</i>
<i>Total des charges</i>	<i>124 457 360</i>	<i>129 830 282</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	50 153	103 458
Charges financières concernant les entreprises liées	16 900	15 710

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation de pandémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La prorogation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2021-160 du 15 février 2021 suite à la pandémie de Covid-19 n'a aucun impact significatif sur les comptes établis au 31/01/2021.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 7 500 actions de 110 euros.

Fonds commercial

*Fonds commercial SORAL	Acquisition en 1989 / 1990	76 225
-------------------------	----------------------------	--------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	292 770	16 706	-	309 477
Immobilisations corporelles	45 256 512	3 201 513	2 587 152	45 870 873
Immobilisations financières - titres	2 184 131	13 349	104	2 197 376
Immobilisations financières - créances	744 972	13 558	-	758 530
	48 478 386	3 245 126	2 587 256	49 136 257

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	204 741	6 510	-	211 251
Immobilisations corporelles	26 938 777	2 301 983	2 402 655	26 838 105
	27 143 517	2 308 493 (*)	2 402 655	27 049 356
(*) Dont dotation :				
. linéaire		2 156 710		
. dégressive		151 783		
. exceptionnelle		-		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges (1)	429 921	165 030	144 123	450 828
Dépréciations de l'actif immobilisé	-	-	-	-
Dépréciations de l'actif circulant	894	-	894	-
	430 815	165 030 (*)	145 017 (*)	450 828
(*) Dont :				
. exploitation		-	894	
. financier		-	-	
. exceptionnel		165 030	144 123	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	-
- montants repris parce que devenus sans objet :	144 123

Le montant des provisions pour risques et charges au 31/01/2021 correspondent à :

- Litige commercial (**)	286 000
- Litiges prud'homaux	64 828
- Litige fiscal	100 000
	<u>450 828</u>

(**) **Litige Galec** : La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 286 k€.

Le 11 mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes. Le délai d'appel de 60 jours n'étant pas encore expiré à la date d'arrêté des comptes, la provision pour risques et charges a été maintenue.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	758 530	17 051	741 479
Acomptes versés sur commandes	321 715	321 715	-
Créances d'exploitation	4 293 633	4 293 633	-
Créances diverses	5 841 049	5 841 049	-
Charges constatées d'avance	342 873	342 873	-
	11 557 799	10 816 320	741 479

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	15 419	15 419	-	-
Emprunts bancaires (1)	12 760 372	2 305 956	7 324 987	3 129 429
Emprunts & dettes financières divers (2)	2 664 425	1 924 815	654 937	84 673
Avances, acompte reçus sur commandes	-	-	-	-
Dettes d'exploitation	14 789 491	14 190 431	-	599 060
Dettes diverses	510 591	510 591	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
	30 740 298	18 947 212	7 979 925	3 813 161

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 15 419

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 600 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 2 325 881

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales -

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	90 586 452
- Drive	22 678 970
- Station-service	13 394 148
- Restauration	-
	<u>126 659 570</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	22
- Agents de maîtrise	25
- Employés	<u>403</u>
	450

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession des immobilisations corporelles	184 497	72 000
Cession des immobilisations financières	104	-
Provision litiges Prud'homaux	65 030	71 435
Provision aux litiges fiscaux et sociaux	100 000	72 688
Redressement fiscal	61 000	-
Autres produits exceptionnels divers	-	853
	<u>410 631</u>	<u>216 976</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	599 060
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	276 489
	<u>875 549</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28%. Cette charge d'impôt est majorée de la contribution sociale de 3,3% et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère VISA.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 194 882
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>-307 879</u>
	887 003

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	346 330
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.5 %)	357 470

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, mandat irrévocable d'hypothéquer à première demande des biens et droits immobiliers, privilège de prêteur de deniers) à hauteur de 12 510 372 euros.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 625 400	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	1 000 000	1 000 000
Autres engagements	1 211 633	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 28 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2020.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 713 000 €

Entreprises liées

	S.C.I. DE L'OUEST	S.A.S. CLEUNAY BOUTIQUE	S.C.I. INTRAROCADÉ	S.A.R.L. RENOUEST VOYAGES
Participations	-	-	1 494	7 630
Titres immobilisés divers	66 969	800	-	-
Créances diverses	1 112 484	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	7 100	-	1 714 210
Production vendue de services	-	4 600	-	14 820
Autres achats et charges externes	363 186	393 982	48 250	-
Produits de participation	-	-	19 354	-
Intérêts et produits assimilés divers	6 100	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	7 100	-	9 800

Entreprises liées

S.A.S. VISA

Participations	-
Titres immobilisés divers	-
Créances diverses	4 403 659
Emprunts et dettes financières divers	-
Production vendue de services	-
Autres achats et charges externes	-
Produits de participation	-
Intérêts et produits assimilés divers	24 700
Intérêts et charges assimilées	-

Filiales & participations à plus de 50 %

S.C.I. INTRAROCADÉ 35 000 Rennes
R.C.S. Rennes 391 924 040

S.A.R.L. RENOUEST VOYAGES
35 000 Rennes
R.C.S. Rennes 428 554 942

Capital	1 524	7 630
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-	1 237 285
Quote-part du capital détenu	98.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	1 494	7 630
Valeur nette des titres détenus	1 494	7 630
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	41 898	305 553
Résultat du dernier exercice clos	26 483	-171 937
Dividendes encaissés	19 354	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. VISA

Rue Jules Vallès

35 000 RENNES

R.C.S. : Rennes 820 272 326

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.